



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **GARAGE DE L'AIGLE Sarl**, Av. Longemalle 7,  
1020 Renens
2. Déclaration de faillite: 27.08.2009
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 10.04.2010
4. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. **Remarques:** But: exploitation d'un garage et d'un atelier de carrosserie, comprenant notamment les travaux de réparation et le commerce de véhicule de tout type

Office des faillites de Lausanne  
1014 Lausanne

00471677

